

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS POUR LES MINEURS

Guide des particuliers ▶ : Social - Santé [Aides sociales](#) [Allocations en cas de chômage avant l'âge de la retraite \(ASS et AER\)](#) [L'allocation transitoire de solidarité \(ATS\) existe t-elle toujours ?](#)

L'allocation transitoire de solidarité (ATS) existe t-elle toujours ?

Non, l'allocation transitoire de solidarité (ATS) n'existe plus.

En effet, tous les demandeurs d'emploi justifiant des trimestres pour bénéficier d'une retraite à taux plein nés 1953 l'ont atteint au 1^{er} mars 2015 (61 ans et 2 mois).

Références



[Décret n°2013-187 du 4 mars 2013 instituant à titre exceptionnel une allocation transitoire de solidarité pour certains demandeurs d'emploi](#) [A](#)

[Instruction Pôle emploi n°2013-45 du 22 avril 2013 relative à l'allocation transitoire de solidarité](#) [A](#)

Questions - Réponses



[Quelles aides peut toucher une personne âgée en situation de précarité ?](#) [A](#) (particuliers)



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

[CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h

